



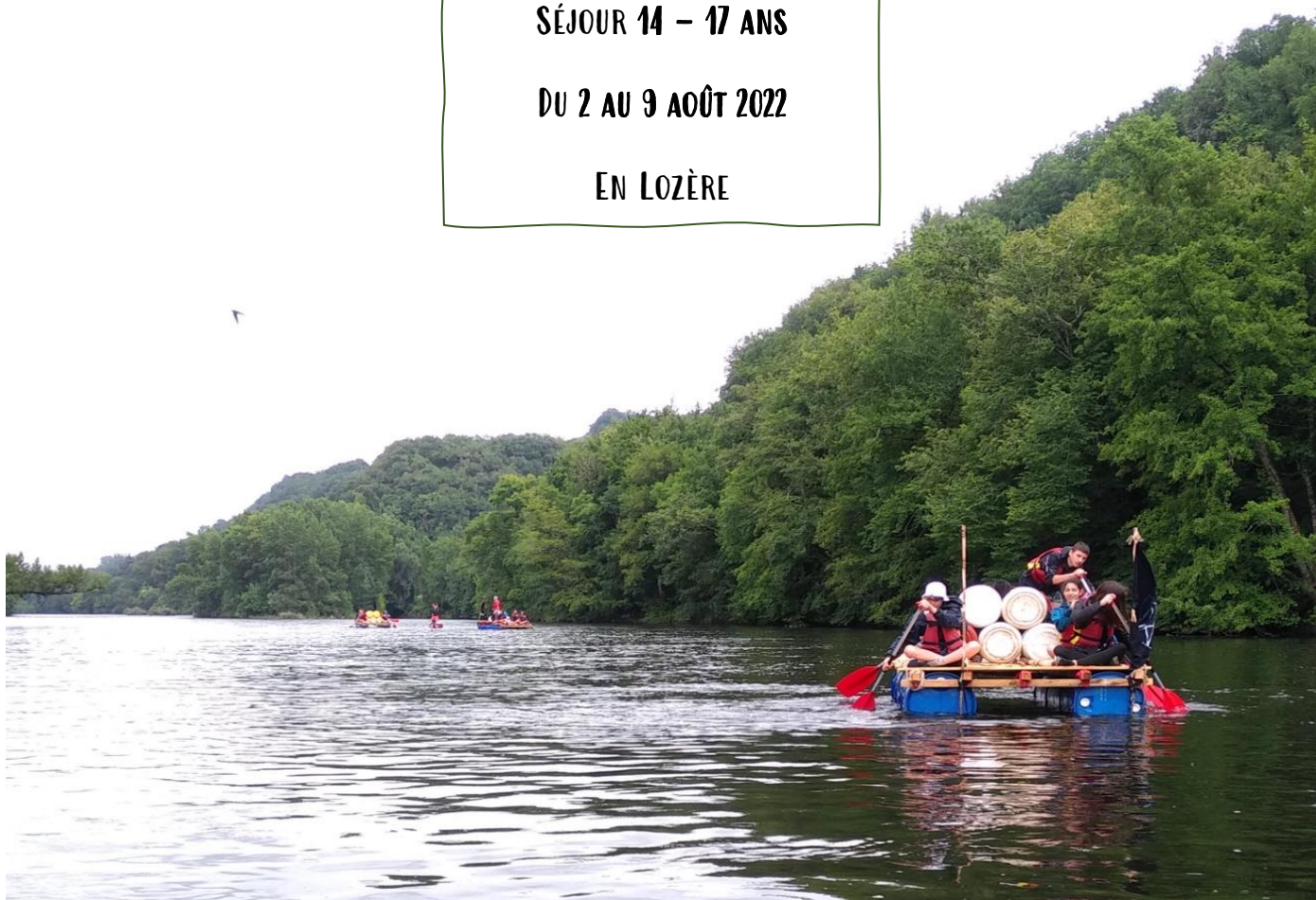
Projet pédagogique
« ESCAPADE EN RADEAU ! »



SÉJOUR 14 - 17 ANS

DU 2 AU 9 AOÛT 2022

EN LOZÈRE



ORGANISATEUR : Les P'tits Cailloux

PARTENAIRE : OLTerra

DIRECTION DU SÉJOUR : Faustine Leoni

Foyer Rural les P'tits Cailloux
Quézac 48320 Gorges du Tarn
Causses
www.foyer-rural-quezac.fr
lesptitscailloux48@gmail.com
Tel : 04 66 44 29 56
Port : 06 84 93 70 04
SIRET : 430 438549 00015

Association OLTerra
Chemin de Pailhès 46160 Marcilhac-sur-Célé
<https://www.olterra.fr/>
contact@olterra.fr
06 41 51 49 58

Es-tu partant-e pour descendre avec nous la Dordogne en radeau ?

Cordes, planches, perches, tonneaux et drapeaux ! Nous bâtirons nous même les embarcations qui nous porteront sur les flots. Nous voguerons sur les méandres de la rivière, longeant falaises et châteaux, jusqu'à Souillac notre but. Un périple assaisonné de baignades, de jeux, de plage et de détente.

Nous organiserons nos bivouacs et repas les pieds dans l'eau. Le soir, nous contemplerons les reflets des étoiles sur la rivière.

Nous irons chaque jour plus loin, profitant de la nature et du groupe.

SOMMAIRE :

1. Fiche récapitulative	3
2. Diagnostic	4
2.1. Contexte	4
2.1.1. Structure organisatrice	4
2.1.1.1. <i>Projet éducatif</i>	4
2.1.1.2. <i>Ma place dans la structure</i>	5
2.1.2. Partenaire du séjour	6
2.1.3. Lieux et environnement	7
2.1.4. Public	8
2.1.5. Prix séjour	10
2.1.6. Cadre réglementaire.....	10
2.2. Les moyens	12
2.2.1. Moyens humains	12
2.2.2. Moyens matériels	12
2.2.3. Moyens financiers	13
2.2.4. Relation avec les familles	14
3. Projet pédagogique	16
3.1. Finalité et objectifs	16
3.2. Modalités mises en place pour réaliser les objectifs.....	19
3.2.1. La vie collective.....	19
3.2.2. La vie quotidienne	20
3.2.3. Les régulations.....	21
3.2.4. L'alimentation.....	22
3.2.5. La santé.....	22
3.2.6. L'éducation à la vie affective et sexuelle.....	23
3.2.7. Les activités	24
3.3. Modalités de fonctionnement de l'équipe.....	25
4. Evaluation du projet	26
4.1. Outils d'évaluation pour les jeunes	26
4.2. Outils d'évaluation pour l'équipe	27
5. Annexes	28

1. FICHE RÉCAPITULATIVE

- **Organisateur de l'accueil collectif de mineur :**
 - Foyer Rural Les P'tits Cailloux, Quézac 48320 Gorges du Tarn Causses
 - Responsable de structure : Christel Pierdet
- **Nature du centre :**
 - Séjour de vacances
- **Structure d'Hébergement :**
 - Sous tente au camping Magalie plage à Liourdes
 - Bivouac le long de la Dordogne et à l'aire naturelle Les grands Chêne de Pinsac.
- **Personnels de direction :**
 - Faustine Leoni, 07 49 77 33 63 (pro) ou 06 46 88 02 15 (perso), faustine.leoni@orange.fr
- **Public :**
 - Capacité d'accueil : 15 enfants
 - Tranche d'âge : 14 à 17 ans
- **Equipe :**
 - Directrice et animateurs : 100% diplômé-es
 - Faustine Leoni : directrice (diplômé BPJEPS et stagiaire CCDACM, PCS1)
 - Mathieu Marcos : animateur et encadrant radeau (diplômé BPJEPS)
 - Pierre Basset : animateur (diplômé BJEPS)
- **Dates du séjour :**
 - Du 2 au 9 août
 - Accueil des jeunes à partir de **8h30** au parking de l'école Nelson Mandela 48320 Ispagnac
 - ALLER : Départ des jeunes et de l'équipe à **9h** du parking (véhicules 9 places)
RETOUR : Arrivée des jeunes et de l'équipe à vers 17h- 18h au parking d'Ispagnac.
- **Cadre réglementaire :**
 - Accueils Collectifs de Mineurs du type Séjour de Vacances (cf code de l'Action sociale et des familles).
- **Numéro de déclaration Jeunesse et sport du séjour :**
 - 0480026SV000821

2. DIAGNOSTIC

2.1. Contexte

2.1.1. Structure organisatrice

2.1.1.1. *Projet éducatif*

Le séjour « Escapade en radeau » est porté par *le Foyer Rural Les P'tits Cailloux*, association d'Education Populaire créée en novembre 1998 qui adhère à la Fédération Départementale des Foyer Ruraux et au Réel CPIE 48.

Cette association de Loi 1901 à deux domaines d'intervention :

Le secteur Enfance Jeunesse

- Deux accueils de Loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans à l'année à Ispagnac et à Ste Enemie.
- Des séjours pour les enfants et les jeunes de 7 à 17 ans.
- Des échanges Européens avec les jeunes de 14 à 20 ans.

Le secteur Espace de Vie Sociale

- Des ateliers adultes réguliers : Qi Gong, voix partagées, plantes sauvages, batucada (fanfare percussive Brésilienne), arts du cirque.
- Des ateliers enfants réguliers : escalade et arts du cirque.
- Des stages ponctuels à thème (court métrage, livre objet, mosaïque ...) avec les jeunes (11 à 18 ans) et adultes.
- Des rencontres intergénération, des animations à la sensibilisation à l'environnement et des échanges de savoirs au jardin du Lien.
- Des événements (fête des générations, Contes et Rencontres ...).

Pour *Les P'tits Cailloux* chaque individu doit devenir un citoyen à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur du développement du milieu dans lequel il vit. Pour agir en ce sens, le projet éducatif de l'association s'articule autour de quatre axes majeurs :

- Favoriser l'épanouissement de la personne
- Eduquer au vivre ensemble
- Eduquer l'Homme dans la nature et à la nature
- Eduquer au territoire et à l'environnement

Afin de réaliser au mieux ces objectifs, l'association pose un certain nombre d'engagements à l'équipe éducative (animateur·ices, directeur·ices, formateur·ices) qui s'engage à être attentive aux autres et au monde en étant :

- Garante responsable de la sécurité physique et morale des personnes, y compris dans les situations les plus banales
- Épanouie, enthousiaste et généreuse
- Consciente de son rôle éducatif
- Actrice
- Ouverte à la richesse du monde dans sa diversité
- Dotée de sens critique
- Consciente de l'intérêt du travail en équipe
- Soucieuse de cohérence entre le dire et le faire
- Consciente enfin, que l'animation, c'est se mettre au service de la personne (enfant, ado, adulte), sans servilité, c'est l'accompagner dans sa propre construction

Le séjour « Escapade en radeau » est construit en accord avec projet éducatif du *Foyer Rural des P'tits Cailloux*. Le projet pédagogique qui en découle est écrit en concertation avec l'équipe d'animation et permet d'élaborer un programme en cohérence avec les paramètres environnementaux, géographiques, financiers et sociaux qui cadrent le séjour. Il est construit sur des objectifs pédagogiques qui prennent en compte au maximum les besoins et l'intérêt des jeunes, mais surtout il est susceptible d'évoluer en fonction de envies et des idées des personnes actrices du séjour.

2.1.1.2. Ma place dans la structure

Je serais cet été responsable de 3 séjours organisés par les P'tits Cailloux. J'aurais pour fonction d'assurer la direction de ces séjours selon le cadre défini par le projet éducatif de la structure.

Etant en formation CC DACM, j'aurais pour tutrice Christel Pierdet, directrice de la structure. Afin de préparer au mieux mes séjours nous serons en contact régulier par téléphone tout au long de l'automne et du printemps. Des réunions en présentiel nous permettront également de travailler sur des points importants tels que les déclarations, les budgets et la répartition des congés. Mes missions et activités sont les suivantes (détaillées en *annexe 1*) :

- Garantir le cadre règlementaire lié à l'accueil des enfants
- Coordonner une équipe d'animateur·ices

- Assurer la fonction administrative liée aux séjours
- Définir les orientations pédagogiques des séjours en lien avec le projet éducatif de l'association
- Développer et faire vivre les partenariats
- Participer à la vie associative de la structure
- Assurer le lien aux familles.

Christel assurera un suivi progressif pour m'accompagner dans mes fonctions de direction. Elle sera présente à la préparation du premier séjour, aidera au montage du deuxième séjour et sera joignable par téléphone à tout moment durant les trois séjours.

En ce qui concerne mon projet personnel de direction, il est de faire apparaître dans chaque séjour un temps consacré à l'éducation à la vie affective et sexuelle. Bien que cette thématique n'apparaisse pas clairement dans le projet éducatif des P'tits Cailloux, elle est en accord avec celui-ci et la structure est favorable à sa mise en place au sein des séjours.

Mes missions autour de ce projet seront d'informer les parents, les jeunes et les équipes pédagogiques de la présence de cette thématique dans les séjours ; de sensibiliser à l'importance de cette thématique dans le développement d'un individu ; d'accompagner les équipes à la mise en place d'un climat de confiance et de respect autour de sujets parfois sensibles ; de créer (seule ou avec des animateur-ices) des veillées ou animations sur ce thème qui seront adaptées aux jeunes et aux types de séjours.

2.1.2. Partenaire du séjour

L'association OLTerra est une association de loi 1901 basée dans la vallée du Célé, au cœur du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy. Les valeurs qui la portent sont :

- Être dans une démarche permanente d'apprentissage
- Considérer l'Homme dans sa globalité et sa complexité
- Mettre l'Homme et le territoire au cœur de notre action
- Se construire au contact du dehors

OLTerra propose des activités éducatives de découverte de l'environnement ainsi que des activités sportives de pleine nature sur tout le territoire lotois.

Leurs valeurs faisant échos à celles des P'tits Cailloux et disposant de compétences d'encadrement spécifique pour les sports de pagaies (canoë-kayak, radeau, rafting), OLTerra et Les P'tits Cailloux se sont associés pour monter le projet « Escapade en radeau », séjour riche en aventures avec pour volonté de rendre les jeunes autonomes et maîtres de leurs projets.

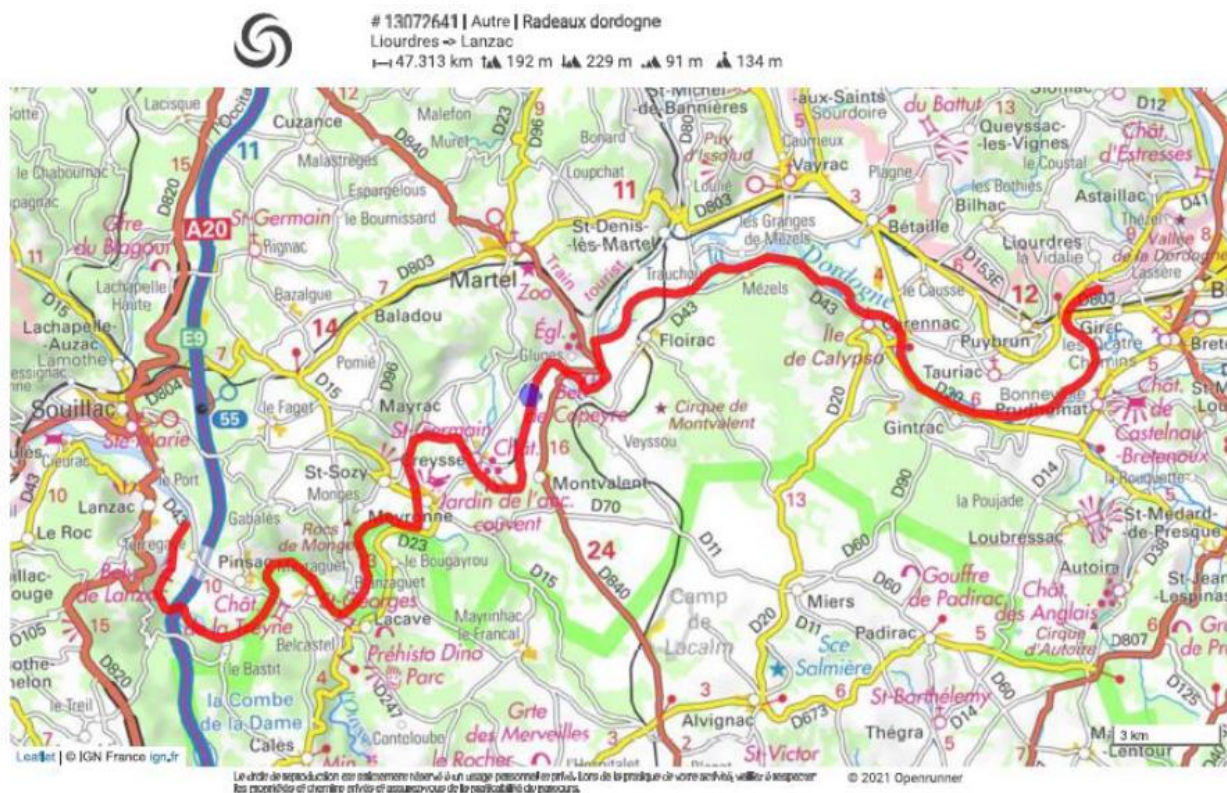
2.1.3. Lieux et environnement

Le séjour se déroule entre la Corrèze et le Lot. Il commence au camping « Magalie plage » à Liourdes pour la construction des radeaux. Se poursuit en itinérance sur la Dordogne avec bivouac sous bâche dans différents lieux nature tout au long de la descente du fleuve (47km). Et se termine à l'aire naturelle « Les grands Chênes » à Pinsac.

Liourdes (Corrèze) et Pinsac (Lot) sont deux communes incluses dans la ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) de type I « La Dordogne quercynoise » et la ZNIEFF de type II « La vallée de la Dordogne quercynoise ».

La vallée de la Dordogne est classée pays d'art et d'histoire dans sa partie lotoise. Son bassin versant est reconnu réserve de biosphère par l'UNESCO en juillet 2012. Son fleuve se forme dans le Puy-de-Dôme et se jette dans l'estuaire de la Gironde.

Notre séjour se déroule au fil de l'eau et le long des berges de la Dordogne et offre l'occasion de s'intéresser à la faune et à la flore spécifiques de ces environnements.



2.1.4. Public

Le nombre de jeunes maximum présents sur le séjour est de **15** afin de garantir un bon confort de vie collective et une attention possible à chaque individu.

L'étude de public fait un constat général de la **tranche d'âge de 14-17 ans**. Ce n'est en aucun cas une vérité absolue. Chaque jeune est différent et grandit à un rythme qui est le sien et qui dépend de ces expériences de vie. Néanmoins afin d'orienter au mieux la construction d'un séjour des catégories peuvent être faites pour cerner les attentes de son public. Ces catégories sont à voir comme des aides, elles sont plus ou moins bien définies et peuvent s'entrecroiser.

	CARACTÉRISTIQUES	POSTURE DE L'ÉQUIPE
<i>Physiques</i>	Puberté : corps qui change et festival des hormones. Insécurité physique forte	Rassurer, expliquer, répondre aux questions. Être attentif·ive aux comportements à risques et destructeurs générés par cette période d'insécurité physique
	Fragilité nerveuse et musculaire. Développement des fonctions respiratoires et circulatoires.	Temps de récupération et de repos
	Croissance et gros appétit	Veiller à une bonne alimentation avec portions suffisantes.
	Règles et possibilité de premières règles.	Ouvrir le dialogue pour éviter les tabous. Avoir des protections hygiéniques disponibles dans la pharmacie.
<i>Sociales</i>	Importance du groupe et des ami·es	Veiller à la bonne entente du groupe. Identifier rapidement les tensions et les affinités.
	Désir d'autonomie et d'émancipation de la figure d'autorité	Responsabilisation dans les activités et la vie quotidienne. Laisser prendre des initiatives.
	Contradiction et rejet d'autorité	Etablir ensemble un cadre clair et précis. Expliquer le pourquoi du cadre.
	Entrée dans la vie active (conduite accompagnée, BSR, 1er travail, BAFA, 1ères expériences sexuelles, etc.).	Être vigilant·e et éviter les postures infantilisantes.
	Ecart de maturité pouvant être marqués : jeunes au collège et jeunes en fin de lycée	Être vigilant·e aux moqueries et discriminations.

	Importante projection sur l'animateur-ice	Eviter les relations copains-copines ou tout jeu de séduction. Jouer un rôle de passeur : adulte référent qui aide à se projeter dans le rôle de l'adulte.
	Besoin fort de temps pour soi	Être à l'écoute et adapter le programme si besoin.
Intellectuelles	Culture générale qui s'étoffe.	Alimenter la curiosité et permettre aux jeunes de partager leurs connaissances.
	Différents parcours scolaires.	Varié les thèmes aborder : nature / art / philo / histoire / logique ...
	Début d'un rapport concret avec le monde professionnel.	Ne pas hésiter parler de notre vécu professionnel.
	Esprit critique et engagement qui s'affinent	Accompagner dans les questionnements, proposer des discussions/débats.
	Intérêt souvent marqué pour les nouvelles technologies	Echange sur le sujet, aider à prendre du recul sur la pertinence de leur utilisation dans un séjour nature. Aménagement de temps liés aux téléphones pour ne pas interdire mais limiter et sensibiliser
	Désintérêt de plus en plus marqué pour l'imaginaire et le jeu	Amener l'imaginaire sans infantiliser, les rendre acteurs et moteurs. Être soi-même enthousiaste.
Vie affective et sexuelle	Grande période de troubles affectifs (colère, tristesse, joie, anxiété, égoïsme, générosité, timidité, vanité, etc.)	Etablir ensemble un cadre de sécurité physique et affective.
		Être à l'écoute, encourager le dialogue pour aide le jeune à exprimer ses émotions, ses besoins et ses questionnements.
	Expériences des premiers « vrais » amours	Être attentif-ive aux amours et à l'écoute. Eviter les moqueries.
	Intérêt souvent marqué pour la sexualité, associé aux premières expériences sexuelles	Apporter de la documentation et accompagner dans les questionnements.
		Aborder la notion de consentement
Prise de contraceptifs (pilule, préservatifs).	Aborder si besoin les moyens de contraception et en prévoir dans la pharmacie.	

Les jeunes peuvent se connaître et/ou avoir déjà fait le séjour comme ne connaître personne et découvrir l'univers de la grimpe d'arbre et/ou du bivouac. Les temps de présentation, la découverte de l'autre et la vie en collectivité seront primordiaux afin de créer du lien entre ces jeunes, et entre les jeunes et l'équipe.

Le nombre de filles ou de garçons ainsi l'âge des jeunes seront à l'origine de dynamiques de groupe propres à chaque séjour et qu'il faudra accompagner.

Note Covid 19 : année 2020 jusqu'à 2022 passées dans un contexte social difficile. Anxiété. Place forte des réseaux sociaux. Insécurité physique parfois renforcée par le port du masque. Peu d'accès au dehors. Vie de groupe fortement ralentie.

2.1.5. Prix séjour

Le coût du séjour comprend :

- Le paiement du séjour : de 140 € à 700 € en fonction du quotient familial
- L'adhésion annuelle au Foyer Rural Les P'tits Cailloux d'un parent : 18 €
- Les frais de dossier : 30 €
- Le forfait supplémentaire pour les séjours hors département : 100 €

Le séjour revient donc à 800 €, pour les jeunes n'ayant pas accès aux aides.

2.1.6. Cadre réglementaire

La législation qui s'applique sur le séjour est celle des Accueils Collectifs de Mineurs du type séjour de vacances (cf. code de l'Action sociale et des familles).

Le séjour se déroule en limite du parc naturel régional des Causses du Quercy, les mesures de celui-ci ne s'appliquent donc pas pour nos bivouacs.

En ce qui concerne nos pratiques en bivouac :

<p style="text-align: center;">FEU</p>	<p>Arrêté préfectoral du 5 juillet 2012 interdits en tout temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le brûlage des végétaux et déchets végétaux issus des parcs et jardins des particuliers et collectivités ; • Les feux de chantiers sauf destruction de bois infestés par des insectes xylophages ; • Les feux de cuisson ou de loisir ailleurs que sur des terrains attenant aux habitations. <p>Période sensible durant laquelle tous les brûlages de végétaux et déchets végétaux sont interdits ou soumis à restrictions : 15 juin au 15 septembre</p> <p>ZOOM sur les feux de cuisson et feux de loisir en plein air :</p> <p>Sous réserve des dispositions plus restrictives prises par des arrêtés municipaux les feux de cuisson et de loisir en plein air sont autorisés sous réserve que les conditions de prudence suivantes soient respectées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les flammes ne doivent pas pouvoir atteindre le feuillage des arbres • Une zone de 2 mètres autour du foyer doit être maintenue à l'état de végétation rase ou sans végétation et une surveillance constante doit être exercée • Le foyer doit être complètement éteint par noyage à l'issue de l'opération • Les premiers moyens d'extinction en eau doivent être présents et en quantité adaptée. • Un foyer aménagé à même le sol doit être creusé ou ceint par tout moyen empêchant la propagation des flammes et autres matières incandescentes.
<p style="text-align: center;">BIVOUAC</p>	<p>Les campements sont installés sur des terrains privés (avec autorisation) ou communaux. Nous sommes organisés de manière à pouvoir prévenir les secours et leur indiquer notre position si besoin.</p>
<p style="text-align: center;">COUCHAGE</p>	<p>Article R. 227-6 du CASF : « <i>Les accueils avec hébergement mentionnés à l'article R. 227-1 doivent être organisés de façon à permettre aux filles et aux garçons âgés de plus de six ans de dormir dans des lieux séparés. Chaque mineur hébergé doit disposer d'un moyen de couchage individuel.</i> ». → Il est obligatoire de permettre le couchage non-mixte, mais celui-ci n'est pas obligatoire : matériellement il doit être possible d'avoir un couchage non-mixte (locaux disponibles, nombre de tentes) et les enfants qui le souhaitent doivent pouvoir dormir ainsi.</p>
<p style="text-align: center;">CUISINE EN EXTÉRIEUR</p>	<p>Tout Accueil Collectif de Mineurs est soumis aux normes de sécurité sanitaire HACCP. Cependant ces normes ne sont pas une loi mais une méthode dont il faut s'approcher au maximum. En camping et en bivouac il nous sera impossible d'appliquer ces normes à la lettre mais nous mettrons tout en œuvre pour respecter les règles d'hygiène classiques et élaborerons des repas avec des aliments stables qui supportent le transport et la chaleur.</p>
<p style="text-align: center;">CUEILLETTE</p>	<p>Tant que nous respectons la liste des plantes autorisées à la cueillette, aucune disposition ne s'oppose à la consommation de denrées végétales. L'échinococcose n'est pas présente dans le Lot. Nous pouvons donc consommer les produits de nos cueillettes après les avoir lavés.</p>

2.2. Les moyens

2.2.1. Moyens humains

L'équipe est constituée de 3 personnes :

- Faustine Leoni : directrice stagiaire CCDACM diplômée BPJEPS
- Mathieu Marcos : encadrant radeau diplômé BJPEPS
- Pierre Basset : animateur diplômé BPJEPS

En aide à la logistique : des membres de l'équipe d'OLTerra

En contact : Christel Pierdet, directrice de l'association Les P'tits Cailloux, personne référente sur les séjours et vacances et tutrice du stage de direction (CCDACM).

Le haut taux d'encadrement (1 pour 5) permet d'accorder l'attention nécessaire à tous les jeunes et aux membres de l'équipe. Il permet aussi d'avoir suffisamment de temps de pauses pour l'équipe pédagogique, temps précieux pour le bon déroulement d'un séjour.

2.2.2. Moyens matériels

Aménagement et hébergement

Lors de la construction des radeaux nous serons en hébergement sous tente au camping « Magalie Plage ». L'aménagement du camp sera le suivant :

- Un coin cuisine : un marabout aménagé en cuisine sera installé avec un frigo, des rangements, le stock de nourriture ainsi que tout le matériel pour cuisiner (réchaud, gamelles, etc.)
- Un coin salle à manger : des tables seront dédiées pour prendre nos repas à l'écart des vacanciers du camping.
- Un coin activités : un marabout avec des jeux, des livres, espace à l'abri en cas d'intempéries.
- Un coin nuit avec les tentes des jeunes et de l'équipe
- Toilettes et douches du camping
- Une tente infirmerie

Des modifications ou des ajouts à cet aménagement seront possibles selon les envies du groupe et/ou de l'équipe.

Une fois sur nos radeaux nous dormirons en bivouac et aurons à notre disposition : bâches, pioches, réchaud à gaz, gamelles, ficelles et autres afin d'aménager un campement le plus confortable possible et répondant au besoin d'intimité, de sécurité et d'hygiène.

L'hébergement sous tente ou sous bâche sera installé avec possibilité de non-mixité (séparation fille/garçon) et de mixité choisie. Le choix d'un espace de couchage mixte permet d'éviter l'isolement d'un jeune en cas de rapport fille/garçon déséquilibré et rentre dans une démarche d'éducation égalitaire qui combat les stéréotypes de genre (voir *annexe 1* : « Réflexion sur la mixité des couchages » des EEDF).

Chaque groupe occupant une tente ou une bâche est responsable de son rangement et de sa propreté, les animateur·ices veilleront à la bonne réalisation de ces tâches et à l'accompagnement des groupes en ce sens.

Les animateur·ices dormiront à proximité des tentes des jeunes.

Gestion de l'eau

Eau potable : Elle est transportée et stockée dans des jerrican spécifiques, annotés de la mention « eau potable », et placés à l'abri du soleil.

Eau courante : Des jerricans annotés de la mention « eau courante » sont à disposition proches de l'espace toilette et de l'espace cuisine pour le lavage des mains.

Matériel pédagogique

Il sera composé du matériel pédagogique des P'tits Cailloux et de celui d'OLTerra. Il s'adaptera en fonction du lieu, des envies de l'équipe pédagogique et des envies des jeunes.

2.2.3. Moyens financiers

Coût du séjour :

Le budget a été construit à partir des caractéristiques du projet. Il prend en compte :

- Le choix d'un budget de 10 euros par jour et par personnes en ce qui concerne l'alimentation afin de proposer une alimentation en majorité bio et locale

- Les salaires et charges de l'équipe pédagogique (animateurs et directrice)
- Les déplacements et hébergement en camping
- Le matériel pour le séjour
- Les prestataires : ici l'association OLTerra pour l'encadrement et le matériel associé aux radeaux.

Le tarif demandé aux familles découle de ce budget et des subventions de la CAF Lozère.

Un bilan financier est réalisé en fin de séjour au regard des dépenses réelles et ajustements potentiels et vient compléter le budget prévisionnel réalisé en amont du séjour.

2.2.4. Relation avec les familles

Avant le séjour

En amont du séjour, les familles ont accès au projet éducatif de la structure ainsi qu'au projet pédagogique du séjour. Pour mieux se préparer au séjour un trousseau *escapade en radeau* est également disponible (voir *annexe 2*) et un courrier récapitulatif des informations importantes sera envoyé par mail.

A l'arrivée des jeunes

Au début du séjour un accueil est prévu avec la directrice pour établir un premier contact. La directrice rencontre chaque accompagnant-e afin de recueillir les informations nécessaires sur les jeunes, identifier les points de vigilance, rassurer les parents, parler des objectifs pédagogiques du séjour, donner les informations utiles et répondre aux questions.

En parallèle, les jeunes pourront rencontrer progressivement les autres membres du groupe et/ou poser des questions aux membres de l'équipe.

Pendant le séjour

Nous recommandons de ne pas avoir de contact téléphonique entre jeunes et famille afin que le séjour soit vraiment immersif, selon le principe « pas de nouvelles = bonne nouvelle ! » Néanmoins la directrice s'engage à téléphoner aux parents en cas de problèmes de santé ou autres situations difficiles à résoudre.

A la fin du séjour

A la fin du séjour le groupe décidera et préparera un petit temps de retransmission du séjour à présenter aux familles et aux proches. Ce temps de retransmission sera accompagné d'un pot à partager tous·tes ensemble. L'équipe sera présente pour discuter avec les familles et échanger sur le vécu du séjour, ce qui permettra des retours plus individualisés.

Les photos prises pendant le séjour seront également partagées aux familles, dans le respect des autorisations de droits à l'image des jeunes. Les photos prises pendant le séjour seront également partagées aux familles, dans le respect des autorisations de droits à l'image des jeunes.

3. PROJET PÉDAGOGIQUE

3.1. Finalité et objectifs

La finalité du projet pédagogique est de **permettre l'émancipation de tous et toutes par la vie en groupe et par l'immersion dans la nature**. En droit civil, l'émancipation est un acte par lequel une personne mineure se dégage de toute autorité de la part de ses parents, à la demande de ces derniers. Ici l'émancipation est perçue comme l'épanouissement d'un individu par le développement de son autonomie et de sa capacité à être acteur·ice d'une vie en collectivité.

Les objectifs généraux qui découlent de cette finalité sont à voir comme des outils de vie que l'équipe pédagogique cherche à donner et à faire vivre aux jeunes :

- Apprendre à s'organiser et à vivre en collectivité
- S'épanouir par l'autonomie.
- Vivre dehors : créer du lien avec la nature et l'environnement qui nous entoure

Un objectif transversal à l'ensemble du projet pédagogique est : la prise de plaisir 😊

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS	OBSERVABLES
Apprendre à s'organiser et à vivre en collectivité	Exprimer ses besoins et ses limites. Ecouter ceux-celles des autres.	Comment ça va, météo des humeurs, fiche « recette de cuisine : pour une X réussi-e », temps de régulation (déambulation, deux à deux, petits groupes, grand groupe), outils de répartition de la parole, jeux d'expression, coin des oreilles, etc.	Tous les jeunes ont pris la parole au moins une fois lors des conseils et des météo des humeurs. Tous les jeunes ont participé à un jeu d'expression. Utilisation des outils de répartition de la parole. Prise de parole et progression de celle-ci durant le séjour.
	S'impliquer dans la mise en place et le bon déroulement du séjour	Cercle de paroles, tableau des envies, élaboration des règles de vie et de fonctionnement par et pour le groupe, propositions d'activités, etc. Participation active à la vie quotidienne. Roulement des missions. Volontariat. Proposition d'améliorations ou de changements. Installation des bivouacs. Ne pas laisser les décisions uniquement aux adultes afin que les jeunes s'approprient leur séjour et conscientisent leur pouvoir de décision.	Réalisation d'activités proposées en conseils. Modification du planning. Tous les jeunes ont participé aux missions de la vie quotidienne et collective. Les jeunes participent à l'installation du campement. Chacun-e accompli ses missions. Aide spontanée.
	Connaitre les règles de vie du groupe, les appliquer et les respecter	Lecture du cadre non-négociable, discussion autour du pourquoi de son existence	Les jeunes respectent le cadre. Les jeunes rappellent le cadre à d'autres. Les jeunes et l'équipe pédagogique adaptent le cadre.
	Mener un projet collectif	Jeux de coopération, penser et construire un radeau, naviguer ensemble, organiser la restitution du séjour	Tous les jeunes ont participé à un jeu de coop. Les radeaux sont construits par les jeunes et utilisables. Tous les jeunes participent à la restitution
S'épanouir par l'autonomie	Prendre du temps pour soi et/ou en petit groupe	Moment à moi, temps pour soi, temps calme, temps sans activité, jeux libres, trajets en radeau (lents et assez contemplatifs)	Un-e jeune s'isole pour prendre du temps pour lui. Les temps calme sont occupés (sieste, lecture, etc.), les trajets en radeau sont bien vécus
	Se responsabiliser sur les temps autonomes et de détente		Respect des limites de temps et d'espace lors des temps d'autonomie.
	Gérer son rythme	Levers échelonnés, adaptation des horaires de veillées.	Les jeunes ne sont pas trop fatigués (cernes, manque d'énergie, etc.)
	Être autonome au quotidien	Planning et missions quotidiennes affichés, sécuriser le radeau, monter et démonter un bivouac, faire ses affaires, cuisiner, etc.	Progression sur la réalisation des missions quotidiennes : moins de demande aux adultes durant le déroulement du séjour. Une routine qui roule se met en place. Des initiatives sont prises.

	Prendre conscience de ses sentiments, ses besoins, ses envies et réussir à les exprimer.	Tableau des émotions et des besoins, coin de oreilles, temps de régulation. Espaces et temps propices à l'écoute et au partage.	Les tensions sont faibles dans le groupe. Les jeunes se sentent en confiance (rire, bonne prise de parole, remise en question)
	Vivre un dépassement de soi	Ne pas s'enfermer dans des rôles : toucher à tout, s'essayer, changer, déconstruire un stéréotype de genre (bricolage, activité artistique, cuisine, sport). Projet collectif, spectacle, jeux d'expression. Naviguer/diriger le radeau. Evolution dans l'aisance en radeau, dans l'appropriation de l'environnement.	Pas de rôle défini, les jeunes s'essayent à tout au moins une fois. Evolution des postures. Les jeunes célèbrent une victoire ou un événement. Chaque jeune s'essaye à la navigation du radeau. Les jeunes sont de plus en plus à l'aise avec le matériel (radeau et bivouac)
	Acquérir et échanger des informations autour de la vie affective et sexuelle	Veillée, discussions/débats, ressources pédagogiques à disposition, jeux d'éducation à la vie affective et sexuelle	Les jeunes se resservent des connaissances acquises, posent des questions.
	Développer son esprit critique	Débats philosophiques, lectures, discussions, veillée des questions, etc.	Tous les jeunes ont participé à un débat et ont exprimé leurs avis et leurs questionnements.
Vivre dehors : créer du lien avec la nature et l'environnement qui nous entoure	Explorer et s'appropriier les lieux	Balade, affût, écoute, jeux sensoriels/sportifs, aisance sur/dans l'eau. Evolution dans l'aisance en radeau, dans l'appropriation de l'environnement.	Tous les jeunes participent à un jeu nature. Les jeunes prennent plaisir à naviguer.
	Vivre une itinérance sur une rivière	Naviguer et bivouaquer. Evolution dans l'aisance en radeau, dans l'appropriation de l'environnement, dans la mise en place du bivouac	Tous les jeunes ont navigué et ont dormi sous bâche. Les jeunes sont de plus en plus à l'aise avec le matériel (radeau et bivouac)
	Acquérir des connaissances pratiques et naturalistes	Jeux de découverte, affût, observation faune et flore, activités nature, récits, cuisine sauvage, bidouille nature, etc.	Tous les jeunes reconnaissent au moins une plante ou un animal du séjour. Ils-elles apprécient le goût ou le parfum d'au moins une plante. Etc.
	Bien vivre des expériences quotidiennes dans la nature	Dormir, manger, se laver et faire ses besoins dehors. Activités autour de la peur de la nuit (balade nocturne, la vie nocturne, etc.). Créer des espaces « safe » de douche et de toilette. Respecter les règles élémentaires d'hygiène pour la cuisine. Monter un bivouac confortable. Regarder les étoiles.	Utilisation des espaces installés lors du bivouac (toilettes sèches, bâches, coin cuisine, etc.) Les jeunes s'essayent à la nuit à la belle étoile. Ils-elles proposent et mettent en place des améliorations de bivouac en bivouac.
	Construire/s'appropriier un itinéraire	Lecture de carte, course du soleil, repérages.	Les jeunes peuvent nommer au moins un lieu visiter et le situer sur une carte. Ils peuvent retracer dans les grandes lignes l'itinéraire parcouru.

3.2. Modalités mises en place pour réaliser les objectifs

3.2.1. La vie collective

Les règles de vie :

Elles seront établies avec le groupe dès le premier jour du séjour. L'équipe d'animation aura en amont présenté le cadre réglementaire, légal et pédagogique propre au lieu et aux choix de l'équipe. Elles permettront le respect de la sécurité morale, physique et affective de chacun, le respect de l'environnement, et le respect des règles de fonctionnement du camp. Les accords du groupe (« j'ai besoin de », « je ne veux pas de ») représenteront des règles qui peuvent évoluer au sein du séjour et qui seront propres au groupe.

En cas de situations problématiques et de non-respect des règles de vie des réparations seront discutées et adaptées à chaque situation.

L'équipe sera vigilante aux questions d'égalité entre les filles et les garçons, aux stéréotypes de genre et à éviter toutes discriminations pendant le séjour.

Les missions de la vie collective :

L'organisation de la vie collective est un point fondamental des séjours de vacances et qui prend souvent plus de temps que l'on ne l'imagine. Afin que cela n'empiète pas sur nos activités, il sera nécessaire de fixer des horaires, avec le groupe, au cours desquels certaines missions doivent être effectuées, notamment la préparation des repas (cuisine, mise de table, débarrassage, vaisselle). De plus, pour que le groupe puisse réaliser ces missions, il est important que les outils d'organisation soient visibles et modulables pendant toute la durée du séjour. Des temps de régulation permettront d'évaluer la fonctionnalité des outils mis en place et de les faire évoluer.

Un ou des outils seront proposés aux jeunes afin d'assurer la participation de tous et toutes. L'équipe d'animation donnera certaines contraintes mais laissera les jeunes s'approprier et s'autonomiser dans les moments de vie collective tout en les accompagnants. Elle sera également vigilante aux conflits, qui ne doivent pas forcément être vus comme négatifs tant qu'une résolution positive peut en découler, notamment grâce aux discussions et aux temps de régulations collectifs.

3.2.2. La vie quotidienne

La vie quotidienne est une activité à part entière du séjour. Au mieux elle se déroule, au mieux est l'épanouissement de tous et toutes. Elle sera animée par l'équipe d'animation. Les maîtres-mots seront vigilance au bien-être de chacun·e et autonomie.

Le réveil et le coucher :

Des réveils échelonnés permettront de respecter les rythmes différents de chacun·e dans le temps imparti. Des grasses-matinées pourront être mis en place en fonction de la fatigue et de l'envie du groupe.

Le coucher se fait en même temps pour tout le monde. Les jeunes seront couchés aux alentours de 22h – 22h30. Certaines veillées (activités de la nuit, observation d'étoiles, etc.) reculeront cette heure de coucher mais le programme du lendemain sera alors adapté. De manière générale les horaires pourront être variables en fonction de la fatigue de chacun·e afin d'assurer du repos à ceux·celles qui en ressentiraient le besoin.

L'hygiène :

Chaque jeune aura la possibilité de se laver une fois par jour, la limite étant d'une douche tous les deux jours. Une nuit en camping est prévue durant l'itinérance pour retrouver du confort. Le lavage des mains sera assuré avant tous les repas et après tous les passages aux toilettes. Un temps pour se laver les dents sera prévu deux fois par jour.

En bivouac nous installerons des « coins hygiènes » non mixtes afin d'assurer les besoins de chacun.

Les animateur·ices veilleront au maintien du sac de voyage propre et rangé et proposeront des lessives si cela s'avère nécessaire.

Le temps pour soi

Lors d'une vie en collectif il est difficile de s'écarter du groupe quand le besoin d'être seul se fait sentir. L'équipe pédagogique mettra à disposition des temps de solitude (« mon moment à moi ») qui permettront de passer du temps avec soi-même.

Des temps calmes et des temps sans activités seront aussi placés dans le planning de la journée afin de permettre aux jeunes de vivre sans l'adulte et sans l'intégralité du groupe. Et de se sentir aussi en vacances 😊

3.2.3. Les régulations

Pour bien vivre en groupe lors d'un séjour, des moments de régulation collective sont nécessaires. Ils permettent d'échanger, d'apprendre à s'exprimer et à affirmer ses opinions, ses besoins et ses envies devant les autres. Ils permettent de prendre des décisions collectives et de construire ensemble le séjour.

Durant le séjour des « Comment ça va ? » / « Comment ça va le groupe ? », des cercles de paroles ou des conseils des sages seront programmés dans le planning et d'autres pourront se mettre en place en cas de besoin. Ces temps de régulation ont pour but de ne plus mettre l'adulte au centre des décisions prises pour les jeunes et de les sensibiliser à leur pouvoir d'agir (prise de décision démocratique).

En milieu de séjour, l'équipe d'animation organisera **un temps de régulation individuel** où chaque jeune aura une discussion avec un membre de l'équipe pédagogique de son choix. Le but de ce point étant de voir comment se sent le jeune sur le plan physique et affectif mais aussi au sein du groupe. C'est un temps utile pour adapter le rythme et rester vigilant au bien-être de chaque personne.

Le **coin des oreilles** sera également mis en place : espace-temps formalisé et inscrit dans l'emploi du temps quotidien qui offre la possibilité à ceux et celles qui le souhaitent de venir se confier auprès d'un-e animateur-ice détaché-e à cet effet. En général, le créneau horaire est celui consacré à la vie quotidienne.

En cas de gestion de conflit le mot d'ordre sera la communication. Soit en point individuel, soit en petit groupe, soit en groupe complet en fonction des besoins. Le but sera d'exprimer ses émotions et d'aller chercher les besoins qui ont fait naître le conflit. Nous veillerons à ce que les discussions de gestion de conflits aient lieu dans des endroits confortables ou en déambulation (libère la parole).

3.2.4. L'alimentation

Les menus seront réfléchis en amont par l'équipe pédagogique. Ils seront réalisés en lien avec les particularités du public, le contexte, l'itinéraire, les besoins énergétiques, l'équilibre alimentaire et les enjeux environnementaux (produits au maximum de saison, locaux et bio).

Ils chercheront à :

Viser un équilibre diététique	<ul style="list-style-type: none">- repas à cuisiner, plus riches que les produits transformés- forte proportion de fruits et légumes, essentiellement frais- proportions raisonnables de glucides, protides et lipides- forte prévalence de sucres complexes- peu de sucre blanc, préférence pour le miel et les fruits frais ou secs
Viser un équilibre budgétaire	<ul style="list-style-type: none">- repas à cuisiner, moins chers que les produits transformés- pas de viande à tous les repas
S'adapter à l'activité physique	<ul style="list-style-type: none">- sucres complexes à tous les repas- sucres simples pour les goûters, dont les fruits secs
S'adapter à l'itinérance et au bivouac	<ul style="list-style-type: none">- confectionner un plat principal nourrissant et équilibré qui ne nécessite pas l'utilisation de trop nombreux ustensiles et gamelles- viande seulement le premier soir pour le maintien au frais- fruits et légumes de conservation facile pour les jours suivants
Faire de la cuisine en camping une activité pédagogique	<ul style="list-style-type: none">- repas à la fois élaborés et simple à mettre en œuvre avec les jeunes- enrichir si possible les menus par des récoltes sauvages (plantes comestibles, aromatiques) : permet d'aborder l'identification, les modalités de prélèvement responsables, les qualités nutritionnelles et médicinales, l'autonomisation alimentaire, l'adaptabilité des menus aux rencontres imprévues.

La nourriture représente un enjeu fort en séjour, tant du point de vue physique qu'affectif. Nous viserons donc à ne pas trop brusquer les habitudes alimentaires et amènerons progressivement le groupe à découvrir de nouvelles saveurs ou de nouvelles manières de cuisiner.

3.2.5. La santé

Une personne de l'équipe, titulaire du PSC1, occupera le rôle d'assistant·e sanitaire au sein du séjour. Elle devra lire attentivement les fiches sanitaires de chaque enfant, afin d'identifier les régimes particuliers, problèmes médicaux, traitements à prendre, etc. Elle vérifiera également en amont du séjour et pendant le séjour la trousse à pharmacie, afin de s'assurer qu'elle est complète.

Elle est garante du remplissage du « registre des soins », et informe soit la directrice, soit directement les parents, en cas de problèmes de santé qui nécessite la visite d'un médecin. Cette personne est remplacée par un-e autre membre de l'équipe lors de son congé et doit faire le point à l'équipe des traitements et potentielles vigilances à avoir sur les jeunes.

Concernant les mesures de sécurité vis-à-vis du Covid-19, l'équipe veillera au maintien de l'hygiène de base : lavage des mains avant chaque repas/goûter et après chaque passage aux toilettes. Pour ce qui est du port du masque et des distances de sécurité, ces mesures ne pourront pas être respectées car elles altéreraient de manière trop importante le bon déroulement du séjour et la réalisation des objectifs pédagogiques. Les parents sont informés de ce choix au moment de l'inscription de leurs enfants.

3.2.6. L'éducation à la vie affective et sexuelle

Une partie de l'équipe pédagogique aura à cœur d'aborder des sujets liés à la vie affective et sexuelle : informer, ne pas rendre tabou ces sujets sur le corps, les émotions, le consentement, le genre et tous les questionnements que cela peut amener chez les jeunes. En effet, et pour reprendre les Eclaireurs et Eclaireuses de France « dans un monde où les relations amoureuses et sexuelles sont trop exclusivement liées aux risques, il faut réaffirmer qu'elles sont un facteur d'épanouissement de l'individu ». L'objectif étant que chacun-e puisse développer une sexualité « autonome, sécurisée et satisfaisante » (objectif énoncé par l'OMS).

Pourquoi en parler en séjour ?

Le sujet est souvent compliqué à aborder dans le cadre familial. Il n'est pas suffisamment abordé au sein de l'Education nationale et est tabou presque partout ailleurs. Les séjours sont donc des moments de vie qui sont peut-être le lieu pour ôter le tabou et créer un cadre sécurisant de discussion.

La vie affective et sexuelle fait partie des espaces collectifs que sont les camps, week-end, stages de formation, moments de vie associative, etc. Sa présence fait qu'il peut donc nous arriver : d'entendre les paroles et questions spontanées des enfants et jeunes, et de vouloir y répondre ; de faire face à des situations complexes ou graves, et de devoir les gérer. C'est en ce sens que nous voulons mettre en place une action éducative et préparer des activités spécifiques afin d'outiller les jeunes à mieux vivre leur vie affective et sexuelle.

La sexualité est également omniprésente dans les médias, et l'accessibilité de ces contenus spécifiques ne fait qu'augmenter. Parler de vie affective et sexuelle c'est aussi accompagner les jeunes à développer leur esprit critique afin de mieux faire face et prendre du recul à ce qui est proposé sur les médias, notamment les réseaux sociaux.

L'objectif n'est pas de construire un séjour dont le projet pédagogique est centré sur la vie affective et sexuelle mais bien d'intégrer ces réflexions pédagogiques dans n'importe quel projet.

3.2.7. Les activités

Construction

La construction du radeau représente l'activité principale des deux-trois premiers jours. Elle permettra de mieux se connaître, de créer du lien, de faire et construire ensemble, en petit ou en grand groupe. Les radeaux seront décorés par chaque petit groupe afin qu'ils deviennent des membres à part entière des équipes de navigation.

Descente de la rivière

Le parcours s'étend sur 47 km le long de la Dordogne. Il sera l'occasion de devenir expert-es en conduite de radeau et de connaître nos embarcations par cœur.

La descente sera également l'occasion de vivre pleinement l'expérience d'une itinérance au fil de l'eau. Elle sera l'occasion de prendre le temps et de s'habituer au rythme du radeau.

Les activités sur l'eau

Lors de la descente plusieurs activités seront mises en place. Afin de répondre aux envies de chacun·e, autant les jeunes que les animateur·ices, les activités prendront la forme de jeux sportifs, de jeux naturalistes, de jeux d'expression, d'observation (affûts), de jeux musicaux, etc.

Les activités hors de l'eau

Des petits jeux, grands jeux, jeux coopératifs, compétitifs et autres seront proposés tout au long du séjour aux jeunes. Ils favorisent la solidarité, les attitudes coopératives, la dynamique de groupe et créent de bons souvenirs !

Bivouac

Le bivouac c'est l'aventure. C'est s'installer pour une ou plusieurs nuits sur un lieu de nature. De trouver ce qu'il faut pour installer un petit cocon à l'aide de bâches au sol et tendues afin d'y dormir, de manger, de discuter le plus confortablement possible. Le but étant d'apprendre à aménager un lieu de vie dehors qui permet de vivre une immersion totale dans la nature.

Vivre dehors sera aussi l'occasion de se confronter à la nuit, ce que les animateur·ices veilleront à accompagner au mieux.

Nous mettrons aussi en place un rangement appelé « bivouac fantôme » qui permettra de laisser le lieu comme à notre arrivée, comme si nous n'étions pas passés.

Veillées

Les veillées viennent clôturer la journée. Elles permettent de passer un dernier moment ensemble avant de se coucher. Elles sont prévues et animées par l'équipe d'animation et pourront porter sur des thèmes variés et prendre des formes variées.

Elles pourront bien sûr être adaptées en fonction de l'envie des jeunes et de l'état de fatigue général.

3.3. Modalités de fonctionnement de l'équipe

L'équipe se rencontrera en amont du séjour afin de préparer le planning, les points d'organisations, l'espace d'accueil et l'aménagement/repérage des lieux pour le déroulement du séjour. Elle préparera également les menus et fixera les grandes lignes des activités prévues (projet d'animation en lien avec le projet pédagogique).

Ces jours de préparation permettront également le partage des missions fixes (assistant·e sanitaire, maître du temps, responsable photo, etc.) et des missions tournantes (douches, vaisselle, repas, coucher, etc.). Ils seront également l'occasion de partager les envies, attentes et besoins de chacun·e.

Les micro-réunions, les réunions du soir, le bilan de mi-séjour permettront un suivi continu du séjour et du moral de l'équipe. Ces réunions permettront d'adapter le planning en fonction des besoins et des envies de l'équipe.

Tout comme avec les jeunes, la communication non violente, l'expression de ces émotions et de ses besoins seront au cœur du fonctionnement d'équipe.

4. EVALUATION DU PROJET

4.1. *Outils d'évaluation pour les jeunes*

Moments formels :

Les conseils de groupe / cercles de parole / conseils des sages : permettent de faire un suivi continu du séjour et de l'adapter au mieux au groupe, à ses problématiques, à ses envies et ses attentes. Les « comment ça va ? » de début de conseils permettent de prendre la température du groupe/des individus tout au long du séjour. Les informations qui s'y échangent (questions, propositions, envies, problèmes, félicitations, remerciement) sont notées.

Les régulations individuelles : permettent d'avoir accès à des informations concernant la santé, la sécurité physique et affective de chaque jeune.

Les observables et bilan des activités : permettent de s'assurer du bon déroulement d'une activité et d'identifier les points à féliciter et ceux à améliorer. Permettent également d'évaluer les savoirs appris.

Les observables de la vie quotidienne : l'équipe sera attentive aux expressions non-verbales, aux non-dits, à la répartition de la prise de parole, à la répartition de la prise d'initiative, et aux autres signes qui permettent de cerner l'état physique et émotionnel de chacun.

Le bilan de fin de séjour : permet aux jeunes de faire le point sur l'ensemble du séjour et de faire ressortir ce qui a plu et ce qui a moins plu.

La retransmission : permet de voir ce que les jeunes ont appris et retenu de leur séjour (savoirs, expériences, ambiance générale, etc.).

Moments informels :

Une bonne qualité de présence et une observation attentive de l'équipe d'animation permet de recueillir de nombreuses informations. Les instants de la vie quotidienne ou les activités permettent aussi des échanges privilégiés avec les jeunes.

L'attitude des jeunes au moment de l'arrivée des familles et de la retransmission : enthousiastes à raconter le séjour, fatigué·es, pressé·es de rentrer, etc.

Les retours après séjours : si on recroise le·la jeune ou sa famille.

4.2. Outils d'évaluation pour l'équipe

Moments formels :

La préparation du séjour, les réunions d'équipe (du soir, de mi-séjour) et le bilan : permettent de partager des informations, des envies, des objectifs, des questionnements, des problématiques, des tensions et des félicitations afin d'ajuster nos propositions et nos positionnements.

Moments informels :

Les échanges au sein de l'équipe sont continus : micro-réunion express, échange d'une information toute chaude, prise de décision rapide, changement de programme, etc. Ils permettent de rester souple et adaptable.

Les observables de la directrice : permettent de s'assurer du bon déroulement du séjour et d'identifier les points à féliciter et ceux à améliorer. Ils se basent une attention aux expressions non-verbales, aux non-dits, à la juste répartition de la parole et des missions, et aux autres signes qui permettent de cerner l'état physique et émotionnel de chacun.

5. ANNEXES

Annexe 1 : Réflexion sur la mixité des couchages des EEDF

La mixité dans les couchages en camp éclé Pourquoi, comment ?

Cette fiche se veut un outil à disposition des équipes ou directeur-rices qui souhaitent ouvrir la possibilité d'un couchage mixte sur leur camp. Elle ne prône pas le couchage mixte obligatoire, mais propose d'avoir une réflexion éducative sur le sujet et de permettre l'un ou l'autre. Elle est issue de réflexions et d'expériences personnelles et n'est pas une prise de position des EEDF.

Pourquoi la question de la mixité du couchage se pose ?

Le fait d'imposer un couchage non-mixte en accueil collectif de mineurs est fréquemment présenté comme une obligation règlementaire incontournable. En outre, la réflexion légitime sur ce sujet est souvent balayée sommairement en renvoyant à la réglementation.

► Sur le fond, questionner l'impératif moral à séparer filles et garçons pour le couchage.

L'idée qu'il faudrait nécessairement séparer filles et garçons pour dormir repose notamment sur le présumé que la cohabitation des filles et garçons dans des situations d'intimité génère des risques en termes de sexualité, d'agressions ou de harcèlement, et plus fondamentalement contrevient à la séparation naturelle des sexes dès que le corps est en jeu. Cette idée pose donc plusieurs problèmes :

- ◆ elle oublie complètement la possibilité de l'homo-bi-sexualité¹, qu'elle soit attirance ou pratique sexuelle
- ◆ elle suppose qu'il y a plus de risques d'avoir des situations d'intimité ou de rapport sexuel entre filles et garçons quand ils sont sous la même tente, alors que les couples potentiels en couchage non-mixte ont toujours la possibilité d'aller se retrouver ailleurs, et qu'une tente avec 6 personnes dedans n'est pas nécessairement le lieu le plus incitatif aux rapports sexuels.
- ◆ elle suppose que des situations de malaise, harcèlement ou violences sexuelles seraient ainsi facilitées, alors même que ces situations peuvent tout autant se produire en tente non mixte, ou dans d'autres espaces d'un ACM
- ◆ elle évite de réfléchir à la question de l'intimité corporelle qui est avant tout personnelle : ce n'est pas parce qu'on est une fille qu'on se sent forcément bien dénudée devant d'autres filles par exemple.

Plus largement, et dans une perspective d'éducation égalitaire et combattant les stéréotypes de genre, séparer par principe filles et garçons lors du couchage participe d'une logique de « tabou » de tout ce qui est relatif au corps ou au sexe entre filles et garçons. Les tentes sont évidemment des lieux de discussions à voix basse sur ces sujets, et le couchage non-mixte tend à favoriser des discussions très stéréotypées, empêche les échanges basés sur des vécus et points de vue différents entre filles et garçons, et limite aussi les possibilités aussi de "modérer" par exemple les attitudes virilistes des garçons par la présence de filles.

Plus fondamentalement, l'impératif du couchage non-mixte fait partie d'un agencement quotidien de la réalité² (tout comme les toilettes non mixtes) qui distingue les filles et les garçons dès qu'il y a un lien avec le corps, et permet de réaffirmer sans cesse que les filles et les garçons « *c'est pas pareil* ».

► Sur le plan juridique, ne pas faire dire à la réglementation ce qu'elle ne dit pas

L'article pertinent est le R. 227-6 du CASF qui dispose « *Les accueils avec hébergement mentionnés à l'article R.227-1 doivent être organisés de façon à permettre aux filles et aux garçons âgés de plus de six ans de dormir dans des lieux séparés. Chaque mineur hébergé doit disposer d'un moyen de couchage individuel.* ».

En termes d'obligation, il pose donc une obligation de possibilité (à comparer par exemple avec le paragraphe suivant « *Ces accueils doivent disposer d'un lieu permettant d'isoler les malades* » qui pose lui une obligation ferme).

¹Et, plus marginalement, la situation des enfants trans*

²Voir notamment Erving Goffman, *L'arrangement des sexes*, 1977 (wiki)

Pour le dire autrement, la réglementation dit qu'il est obligatoire de permettre le couchage non-mixte, et non que le couchage non-mixte est obligatoire. Cela signifie d'une part que matériellement, il doit être possible d'avoir un couchage non-mixte (locaux disponibles, nombre de tentes) et d'autre part, que les enfants qui le souhaitent puisse dormir ainsi.

Concrètement, comment sortir de l'impératif du couchage non-mixte?

► Intégrer la possibilité du couchage mixte dans le projet pédagogique

Cette démarche doit, à mon sens, *prendre place dans une démarche pédagogique* : l'équipe sait pourquoi elle veut ouvrir la possibilité sur son camp, elle est en capacité de l'expliquer. Cela peut par ailleurs faire partie d'un cadre posé dans une démarche d'éducation non-sexiste, parmi d'autres actions (réflexion pour gérer les propos homophobes ou sexistes, la valorisation des enfants selon des critères non genrés, l'attention aux stéréotypes dans les trames, des activités portant spécifiquement sur ces sujets...)

En toute logique, et compte tenu par ailleurs de la sensibilité du sujet, la possibilité du couchage non-mixte *figure explicitement dans le projet pédagogique* transmis aux parents, ainsi que ses motivations et ses modalités.

L'équipe et la ou le directeur-riche doivent être conscient-e-s qu'ils pourront être amené-e-s à expliquer voire défendre leur démarche en cas de visite ou d'inspection du camp (cela dit, comme nombre d'autres choix pédagogiques tels que la cuisine en autonomie, l'explo, l'accès aux outils, etc.). Les agents des DDCS ont des positions diverses sur ce point : certains strictement opposés, d'autres entièrement ouverts³.

► Organiser des modalités permettant de garantir la sécurité morale des enfants

Une fois la possibilité d'un couchage mixte acté par l'équipe, il faut à mon sens :

- ◆ s'assurer que l'on a suffisamment de tentes pour, si besoin, passer en couchage non-mixte car ce choix ne convient pas à certains enfants

- ◆ organiser une discussion avec les enfants sur le sujet : a minima pour leur expliquer la possibilité et voir comment ils et elles souhaitent s'organiser, et idéalement pour échanger autour de ce sujet, demander ce qu'ils et elles pensent de la réglementation, de leur vécu, etc.. Ce peut être en fait l'occasion d'un temps spi sur les rôles et les relations entre filles et garçons.

En outre, et comme ce devrait être le cas y compris sur un camp où le couchage est non-mixte, il faut :

- ◆ prévoir des espaces où les enfants peuvent se changer seuls, avoir une intimité personnelle. Par exemple les douches si elles sont adaptées à cela et avec des zones individuelles.

- ◆ poser avec les enfants pour le camp le cadre relatif aux insultes, au harcèlement, aux violences notamment à caractère sexuel, et affirmer clairement que l'équipe est un recours en cas de situation de ce type.

³Pour ma part, j'ai participé à 2 camps inspectés qui avaient ouverts la possibilité du couchage mixte, sans souci lors de la visite des agents de la DDCS

Maud Réveillée, maud@tila.im, v. avril 2017

Annexe 2 : Trousseau Escapade en radeau

Nom:

Prénom:

Intitulé	Nombre conseillé	Descriptif	Nombre en fin de séjour
Sous-vêtements	10		
Paires de chaussettes	10		
T-shirt	8		
Pulls ou polaire	2		
Shorts	3		
Pantalons	2		
Maillot de bain	1		
Foulard ou chemise légère pour se protéger du soleil sans avoir chaud	1		
Pyjama + sweat pour la nuit	1		
Casquette / chapeau	1		
K-way / veste imperméable	1		
Chaussures ouvertes	1		
Chaussures fermées	1		
Couverture	1		
Tapis de sol	1		
Duvet	1		
Sac à linge sale	1		
Gourde 1 ou 2 L	1		
Lampe de poche / frontale	1		
Serviette de bain + toilette	1		
Brosses à dents + dentifrice	1		
Savon + shampoing	1		
Crème solaire	1		
Veste chaude	1		
Sac à dos avec le pique-nique du premier midi	1		

Il est possible d'amener un petit oreiller, des enveloppes avec timbre ou autre.

Malgré toutes les précautions prises, des poux peuvent être présent et se transmettre à votre enfant, alors pour éviter la contagion, n'oubliez pas dans la trousse de toilette de mettre des **produits anti-poux** (traitement et répulsif). Nous ne prévoyons **pas de lessive**, sauf cas exceptionnel. Limitez-vous à cette liste et **marquez les vêtements** de vos enfants. Préférez des objets et vêtements « tout-terrain » sans grande valeur. Nous déconseillons en outre tout objet de valeur (portable, baladeur, console de jeux...). **Ne donnez pas d'argent de poche**, il ne sera d'aucune utilité en pleine nature !